

2023/15/12/29

COMMUNE
DE
GOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2023

Date de convocation :
05/12/2023

Convocation affichée le :
08/12/2023

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Procuration (s) : 5

Reçu en Préfecture de
VANNES le 29/12/2023.....
Certifié exécutoire le 02/01/2024
Publié ou notifié le 02/01/2024
A GOURIN, le 02/01/2024.....

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



MIS EN LIGNE LE
02/01/2024

L'an deux mille vingt-trois à vingt heures et trente minutes, le quinze décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, LE GRAND Mickaël, GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren formant la majorité des membres en exercice.

Absents : BOCQUILLON Maud, PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Hicham, PHILIPPE Jean-Luc.

Procuration(s) : BOCQUILLON Maud à LE ROUX Véronique, PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à HENRY Catherine, LE GRAND Hicham à DUFLEIT Anthony, PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Christophe BOURLÈS a été élu secrétaire de séance.

29- AVIS SUR LE PROJET D'IMPLANTATION DE DEUX MAISONS « AGES ET VIE », RUE DE CARHAIX

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur l'avancement du projet d'implantation de deux maisons « Ages et Vie ».

La société « Ages et Vie Habitat » a développé une nouvelle forme d'hébergement (habitat inclusif) destiné aux personnes âgées handicapées ou en perte d'autonomie, qui ne peuvent plus résider à leur domicile mais qui veulent rester sur la commune de Gourin.

La société propose de réaliser sur la commune un projet composé de deux maisons pouvant accueillir chacune huit à dix personnes (les couples sont acceptés, pas de conditions d'âge ...) encadrés par une équipe de six personnes.

Ce projet serait réalisé rue de Carhaix sur une partie de la parcelle cadastrée section AW n° 671 (surface nécessaire environ 2673 m2).

Monsieur le Maire propose un prix de vente à 20 € HT le m2.

VU l'avis du Pôle d'évaluation domaniale sur la valeur vénale du terrain datant du 09/11/2023,

VU les plans du projet d'implantation,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »,

APPROUVE le projet d'implantation de deux maisons « Ages et Vie » sur la parcelle cadastrée section AW N°671.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 15 décembre 2023

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



Le secrétaire de séance,



Christophe BOURLÈS.